

Groupe B - SECTEUR NORD								
AVRILLOISE 1			LEXY 1		MEXY 1		ST JEAN MONTMEDY 2	
Journée 1	Heure	Rencontres de 2 x 20 minutes		Scores		Tirs au but		Délégués
Jeudi 6 Novembre 2025 Gymnase Municipal - Rue Albert Lebrun 54 720 Lexy	19H30	LEXY 1	-	MEXY 1	/	/		
Jeudi 6 Novembre 2025 Gymnase Municipal - Rue Albert Lebrun 54 720 Lexy	20h30	ST JEAN MONTMEDY 2	-	AVRILLOISE 1	/	/		
Journée 2	Heure	Rencontres de 2 x 20 minutes		Scores		Tirs au but		Délégués
Jeudi 13 Novembre 2025 Gymnase Municipal - Rue Albert Lebrun 54 720 Lexy	19H30	MEXY 1	-	AVRILLOISE 1	/	/		
Jeudi 13 Novembre 2025 Gymnase Municipal - Rue Albert Lebrun 54 720 Lexy	20h30	LEXY 1	-	ST JEAN MONTMEDY 2	/	/		
Journée 3	Heure	Rencontres de 2 x 20 minutes		Scores		Tirs au but		Délégués
Jeudi 20 Novembre 2025 Gymnase Municipal - Rue Albert Lebrun 54 720 Lexy	19H30	AVRILLOISE 1	-	LEXY 1	/	/		
Jeudi 20 Novembre 2025 Gymnase Municipal - Rue Albert Lebrun 54 720 Lexy	20h30	MEXY 1	-	ST JEAN MONTMEDY 2	/	/		
Journée 4	Heure	Rencontres de 2 x 20 minutes		Scores		Tirs au but		Délégués
Jeudi 27 Novembre 2025 Gymnase Municipal - Rue Albert Lebrun 54 720 Lexy	19H30	AVRILLOISE 1	-	MEXY 1	/	/		
Jeudi 27 Novembre 2025 Gymnase Municipal - Rue Albert Lebrun 54 720 Lexy	20h30	ST JEAN MONTMEDY 2	-	LEXY 1	/	/		
Journée 5	Heure	Rencontres de 2 x 20 minutes		Scores		Tirs au but		Délégués
Jeudi 04 Décembre 2025 Gymnase Municipal - Rue Albert Lebrun 54 720 Lexy	19H30	LEXY 1	-	AVRILLOISE 1	/	/		
Jeudi 04 Décembre 2025 Gymnase Municipal - Rue Albert Lebrun 54 720 Lexy	20h30	ST JEAN MONTMEDY 2	-	MEXY 1	/	/		
Journée 6	Heure	Rencontres de 2 x 20 minutes		Scores		Tirs au but		Délégués
Jeudi 11 Décembre 2025 Gymnase Municipal - Rue Albert Lebrun 54 720 Lexy	19H30	MEXY 1	-	LEXY 1	/	/		
Jeudi 11 Décembre 2025 Gymnase Municipal - Rue Albert Lebrun 54 720 Lexy	20h30	AVRILLOISE 1	-	ST JEAN MONTMEDY 2	/	/		

Présentation des licences obligatoires - (LOGICIEL COMPAGNON OU LISTING FOOTCLUB AVEC PHOTOS)

Les clubs ayant engagés plusieurs équipes doivent impérativement présenter une liste de joueurs pour chaque équipe au plus tard le premier jour de compétition de la première phase. Ils ne peuvent plus y déroger, sauf à la compléter par des joueurs non encore inscrits sur une autre liste. (Cette disposition n'est pas d'application pour la phase finale).